

Note cadre- CIRDI (Center for Interdisciplinary Research on Disabilities and Inclusion)

1. Situation initiale et contexte de la création du centre

Ce projet prend racine dans l'intérêt commun et l'expertise partagée de trois acteurs :

- **l'Université de Mons**, à travers les services d'Orthopédagogie Clinique (Faculté des Sciences Psychologiques et de l'Éducation) et de Neurosciences (Faculté de Médecine, Pharmacie et Sciences Biomédicales),
- **la Fondation SUSA** (Service Universitaire Spécialisé pour personnes avec Autisme),
- **l'ASBL Les CEDRES** (cellule d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap).

Chacun de ces acteurs s'investit auprès d'un public présentant des **troubles du neurodéveloppement** (déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme, troubles spécifiques des apprentissages...).

C'est le partage de ces intérêts et de ces ressources qui a constitué le point de départ d'une réflexion : comment transformer cette convergence en un projet permettant de créer des synergies au service d'une meilleure qualité de vie et inclusion de ce public ?

À partir de cette situation, les membres des structures partenaires ont mené une réflexion approfondie orientée afin de développer un modèle fonctionnel qui, à terme, puisse rencontrer plusieurs finalités :

- (1). Une stratégie cohérente, intégrée et flexible d'innovation sociale** à travers des recherches qui tient compte de l'expérience des publics cibles (les personnes avec TND et leur entourage personnel et professionnel) et qui est élaborée via la définition d'objectifs partagés, basée sur un partenariat concret ;
- (2). Une structure optimisée** dans laquelle les services et les expertises internes et externes collaborent de façon efficace, formalisée et reconnue dans à la mise en place de cette stratégie ;
- (3). Une identité forte** permettant d'agir comme *guichet unique* pour la recherche et d'établir une charte de valeurs qui rassemblent les membres et orientent les stratégies et moyens.

C'est de cette ambition qu'est né le CIRDI (*Center for Interdisciplinary Research on Disability and Inclusion* ou *Centre interdisciplinaire de recherche sur le handicap et l'inclusion*).

2. Le CIRDI en quelques mots

Le CIRDI vise à rapprocher le monde scientifique, professionnel et civique via l'action partenariale et la recherche en faveur de transformations efficaces et pérennes concernant l'inclusion des personnes avec troubles du neurodéveloppement.

À travers cette structure, nous souhaitons créer un environnement d'expérimentation d'idées et de pratiques et d'émergence de besoins dans un cadre scientifique participatif et inclusif.

3. Thème général couvert par le CIRDI et axes thématiques

Le centre vise à permettre la recherche **pour et avec les personnes présentant un trouble du neurodéveloppement (TND), leurs proches et les professionnels qui les accompagnent**, en mobilisant des approches inclusives et collaboratives. Il s'agit de produire des connaissances directement actionnables pour **améliorer leur qualité de vie, optimiser les pratiques d'accompagnement et favoriser des politiques publiques mieux adaptées**.

L'action du CIRDI repose sur une articulation entre recherche fondamentale, recherche clinique et recherche appliquée, en **intégrant les savoirs scientifiques, expérimentiels des parties prenantes** pour développer des solutions concrètes et adaptées aux besoins des publics et des lieux de vie et d'accompagnement.

Des **axes thématiques** construits sur base des collaborations en cours et à venir sont définis comme suit :

- (1) **Des savoirs expérimentiels et cliniques aux données probantes** - Cet axe a pour but de transformer les savoirs issus du terrain en données exploitables et en solutions concrètes. Il s'agit de mieux comprendre les besoins complexes des personnes avec TND, de leur entourage et des professionnels, en combinant approches scientifiques, observations de terrain et expériences vécues. Une dynamique circulaire entre recherche et pratique permet de modéliser, tester et affiner des outils d'intervention et des référentiels transférables.
- (2) **Co-construction des solutions inclusives et transformation des pratiques** - Cet axe place les personnes concernées au cœur du processus de recherche, en tant que co-acteurs et co-chercheurs. L'objectif est de concevoir des solutions inclusives favorisant l'accès effectif aux droits fondamentaux (santé, éducation, participation sociale). La démarche repose sur la co-construction entre chercheurs, professionnels et citoyens, afin d'identifier les barrières systémiques et de développer des leviers d'action concrets. Au-delà du constat des inégalités, il s'agit de produire des recommandations fondées sur des données probantes et de transformer durablement les pratiques et les politiques publiques.
- (3) **Évaluation des politiques et des modèles de service** - Cet axe vise à analyser l'impact des politiques publiques et des dispositifs de service destinés aux personnes avec TND. L'évaluation s'appuie sur une lecture croisée des dimensions légales, économiques et de santé publique. Elle permet de mesurer l'efficacité des cadres réglementaires en termes de respect des droits fondamentaux, d'évaluer la viabilité et la soutenabilité des dispositifs, et d'en analyser les effets sur la qualité de vie des personnes concernées et de leur entourage.

4. Structure du CIRDI et gouvernance

Le CIRDI prend la forme d'un **centre de recherche mixte**, c'est-à-dire une structure qui permet de rassembler des partenaires internes et externes à l'Université, en fixant des règles de collaboration claires grâce à des accords-cadres. Ces accords définissent les responsabilités et

les engagements de chaque partie tout en prévoyant des scénarios pour gérer les évolutions ou les désengagements éventuels.

L'objectif est de proposer un cadre flexible qui laisse à chaque partenaire son autonomie tout en garantissant une organisation cohérente. Ce modèle fonctionne particulièrement bien lorsque chaque participant reconnaît la valeur ajoutée qu'il apporte et reçoit dans le cadre de cette collaboration.

Un centre de recherche mixte se situe donc à l'interface entre plusieurs disciplines, institutions et initiatives. Il constitue un espace structuré qui favorise la coopération tout en posant des bases solides pour les projets communs.

Le CIRDI est dirigé par un **comité stratégique**, partagé entre l'Université de Mons, des organisations partenaires et des représentants de la société. Ses décisions sont mises en œuvre par un **bureau exécutif**, chargé d'animer la recherche scientifique du centre.

Au sein de l'Université de Mons, le CIRDI est rattaché à **deux instituts de recherche** :

- **l'Institut Santé**, qui fédère les recherches en sciences et technologies de la santé, de la biomédecine intégrative au bien-être mental ;
- **l'Institut Soci&ter**, dédié aux dynamiques sociales et territoriales, aux défis économiques, écologiques et sociétaux.

Ce double ancrage illustre la volonté du CIRDI d'articuler les perspectives, disciplines et méthodologies de recherche pour répondre aux enjeux identifiés pour les publics concernés.

Le CIRDI rassemble **deux types de membres** :

- **Les membres principaux** : partenaires fondateurs du Centre (UMONS, Fondation SUSA et ASBL Les CEDRES). Ils participent directement à la gouvernance et définissent les grandes orientations du CIRDI.
- **Les membres associés** : chercheurs, services ou organisations externes qui souhaitent collaborer aux activités. Ils ne siègent pas dans la gouvernance, mais prennent part aux projets, aux formations et aux événements du Centre.

Cette organisation permet de combiner l'implication des partenaires fondateurs et l'ouverture à de nouvelles collaborations, pour faire du CIRDI un réseau dynamique et interdisciplinaire.

5. Valeurs et vision stratégique

Le fonctionnement du centre se doit de reposer sur un cadre commun qui sert de ligne directrice aux modes d'action et de prise de décisions. Celui-ci s'articule autour de valeurs et de principes structurants pour la vision stratégique.

5.1. Les valeurs

L'inclusion est à la fois la finalité, mais aussi le moyen de poursuivre nos objectifs. À travers la promotion de méthodologies de recherches inclusives (allant d'un continuum de consultation des publics jusqu'à la conduite de co-recherches avec les publics cibles). Nous visons à améliorer la pertinence et l'applicabilité des résultats de la recherche en adoptant des

méthodologies rigoureuses et itératives pour renforcer leur validité sociale, tout en favorisant la justice sociale et l'équité par l'inclusion des voix marginalisées et la promotion de pratiques éclairées, et en encourageant la collaboration interdisciplinaire ainsi que l'expertise partagée.

Notre projet tend à porter une attention spécifique à ce que la dimension **partenariale et collaborative** s'incarne à travers la gouvernance et les modes d'action du projet, qui reflète une ouverture raisonnée et une planification qui puissent, à des moments et selon des finalités distinctes, permettre aux membres du secteur scientifique, civique, professionnel et politique de s'investir et de participer de façon équitable.

Pour rencontrer les réalités sociales et favoriser les méthodologies innovantes, une attention spécifique est également portée à la promotion de **l'interdisciplinarité**, c'est-à-dire la volonté d'ouvrir les questions et champs de recherche aux disciplines pouvant y répondre au mieux, et en favorisant une collaboration plus intégrative des connaissances, théories et méthodes afin d'aboutir à des perspectives innovantes.

Enfin, à travers ces dimensions, le projet vise à promouvoir **l'innovation (sociale)** en termes de définition des objectifs de la recherche, de processus et de moyens, de modes de collaboration, mais aussi d'impact et de transformation sociale.

5.2. Principes structurants

- (1) Structuration stratégique et pilotage de l'innovation sociale :** Nous élaborons ensemble une stratégie à moyen et long terme, en fixant des priorités communes et en restant attentifs aux besoins émergents.
- (2) Partage des connaissances et ancrage dans des communautés apprenantes :** Nous encourageons les échanges entre chercheurs, professionnels, proches et personnes concernées, afin que les savoirs produits soient compris, partagés et intégrés dans les pratiques.
- (3) Recherche participative et inclusive, et production de savoirs engagés :** Nous construisons la recherche avec les acteurs du terrain, en valorisant à la fois l'expertise scientifique et l'expérience vécue. Cette démarche permet de développer des solutions concrètes et d'alimenter les réflexions dans les milieux associatifs, politiques et citoyens.